

ÉCHOS DE L'ASSOCIATION DU MÉMORIAL

Le 3 août dernier, les commémorations du Centenaire ont véritablement débuté et vont se poursuivre jusqu'au 11 novembre 2018.

Dans la Marne, de nombreuses collectivités font preuve d'initiatives pour engager tous les concitoyens à prendre conscience de l'ampleur de ce conflit. Dormans n'est pas en reste et 2014 aura déjà témoigné de notre volonté de contribuer à ce que chacun, en particulier les jeunes générations, se réapproprie pleinement notre histoire.

Si ce Mémorial national fut édifié à Dormans sur la décision du Maréchal FOCH, considérant qu'il s'agissait là du "point synthétique" des 2 Batailles de la Marne, il est bien légitime que ce soit Mondement, dédié à la 1^{ère} Bataille de la Marne, qui soit mis en exergue en 2014.

Notre monument sera, quant à lui, au coeur des commémorations en 2018 et l'ensemble des actions auxquelles nous réfléchissons en lien étroit avec le Conseil municipal tiennent à renforcer la notoriété du site et à en faire une destination de tourisme de mémoire pour les générations futures.

COMMÉMORER LE CENTENAIRE... DÈS 2014 !

- ◆ *une cérémonie d'envergure en juillet* rendant un hommage particulier aux femmes dans la Grande Guerre.
- ◆ *une exposition présentant la Marne dans la Grande Guerre*, réalisée par le Conseil Général et présentée tout au long de l'été dans la chapelle supérieure.
- ◆ *la création de 5 enveloppes « prêt à poster »* à l'effigie du Mémorial, destinées à promouvoir le site.
- ◆ *un spectacle de haute qualité le samedi 13 septembre* pour marquer, grâce au Conseil Général, cet évènement historique que fut la 1^{ère} Bataille de la Marne en 1914.
- ◆ *la reconstitution de cette 1^{ère} Bataille de la Marne*, avec des figurines miniatures, pour mieux appréhender cet évènement essentiel du début de la Grande Guerre.

COMMÉMORER LE CENTENAIRE... JUSQU'EN 2018 !

- ◆ *la projection de films relatifs à la Grande Guerre* sur l'esplanade du Mémorial.
- ◆ *une messe dominicale télévisée* dans les prochaines années.
- ◆ *la publication d'un ouvrage sur le Mémorial* et son histoire complète.
- ◆ *des concerts, des conférences, des pièces de théâtre, des expositions* documentaires ou de matériels historiques.
- ◆ *des actions vers les plus jeunes* et en particulier les scolaires pour faciliter la visite de ces nouvelles générations.
- ◆ *le développement des espaces muséographiques* déjà bien dotés, régulièrement renouvelés mais qui méritent d'être confortés.



MISSION DU CENTENAIRE...

OBTENTION DU LABEL NATIONAL !

Le projet de réhabilitation complète du monument, tant de la toiture que pour ce qui concerne la protection des vitraux, la mise aux normes électriques et bien d'autres choses ainsi que la valorisation de nos modestes espaces muséographiques a reçu le label de la Mission Nationale du Centenaire.

Quelques crédits du ministère ont déjà également été affectés à cette opération d'envergure à conduire jusqu'en 2018.



PROCÉDURES EN COURS...

POUR UNE MEILLEURE NOTORIÉTÉ !

Le Mémorial fait actuellement l'objet de deux procédures de classement. D'une part, le site pourrait être prochainement reconnu au titre des Monuments Historiques. D'autre part, dans le cadre de la candidature « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre », le monument fait partie des éléments qui pourraient obtenir le label UNESCO si ce dossier franco-belge parvient à son terme.

ACCUEIL DU PUBLIC... EN HAUSSE CONSTANTE !

Le nombre de visiteurs est en hausse cette année et c'est indéniablement un effet « Centenaire » couplé aux efforts de promotion conduits en lien avec l'office de tourisme et les comités départemental et régional du tourisme.

Et rappelons que l'accueil du public, tant pour les groupes que les individuels, n'est rendu possible que grâce à la présence de Angélique CRÉPEAUX et de Véronique LÉPOLARD de l'office de tourisme et à l'implication sans faille de nos gardiens bénévoles.

LES GARDIENS BÉNÉVOLES DU MÉMORIAL

Michel COURTEAUX, Frédéric DAUBOCK, Irène DUBARD, Jean-Pierre DROUET, Martine DUBOIS, Monique DUJARIER, Gérard GOIN, Marie-Hélène MACAIGNE, Jean-Pierre MOUTAUD, Didier MICHELET, Isabelle MICHELET, Gérard NIGER, Nicole NIGER, Jean-François PERRIER, Jean-Claude ROBERT, Claude SURIG, Marie-Louise TONON, André VAN WAESBERGE, Huguette VAN WAESBERGE et Denis VAN GYSEL.

SUBVENTIONS DES COMMUNES... UN GRAND MERCI !

Si c'est la commune de Dormans qui a la charge d'entretenir cet édifice dont elle est propriétaire, des communes qui nous entourent attribuent régulièrement une subvention vers notre association «Mémorial de Dormans 1914-1918».

Elles entendent ainsi contribuer au Devoir de Mémoire et montrent leur attachement à ce monument national dont le rayonnement intéresse un large territoire autour de notre bourg rural.

Les sommes ainsi versées servent uniquement à renforcer la promotion du site et à améliorer la muséographie présentée au public. Pour 2014 nous tenons d'ores et déjà à remercier chaleureusement ces généreuses équipes municipales.

Champvoisy
Nesle le Repons
Oeuilly
Sainte Gemme
Troissy



ADHÉSIONS... IL EST ENCORE TEMPS !

Les ressources de l'association proviennent des subventions versées par les collectivités, des ventes à la boutique installée dans le Mémorial, des recettes et des dons de nos visiteurs et... des cotisations de nos adhérents !

Pour 2014, l'adhésion est fixée à 15 € et il est encore possible de nous apporter votre soutien et vos encouragements.

Envoyez un chèque, libellé à l'ordre du « Mémorial de Dormans 1914-1918 », à l'adresse suivante :

Château de Dormans
Avenue des Victoires
51700 DORMANS

Un reçu pour déduction possible d'impôt vous sera immédiatement transmis en retour.